

Départ : Place de l'église.

Prendre la D 302 en direction de l'ouest.

0,8 km : A la sortie du village, tourner à gauche dans le chemin.

1,7 km : Au Chesnay, prendre à droite vers le Pré des Pierres et suivre le chemin jusqu'à la route. Traverser la D302 et continuer à gauche.

3,4 km : Traverser la D 128 et continuer par le chemin après le pont.

4,6 km : Avant la maison, continuer par le chemin de terre à droite, puis prendre le chemin à gauche après la maison.

Poursuivre le chemin en tournant deux fois à droite et arriver à la ferme de la Ratrie.

7,2 km : Traverser la D 128 pour continuer par le chemin en face.

Au bout de la rue, tourner à gauche.

8,2 km : Avant la D 941, tourner à droite par le chemin qui longe la vallée.










Après 1,2 km, tourner à droite et remonter le chemin jusqu'au hameau de la Crasseuserie.

10,2 km : Continuer à gauche et suivre la rue principale

11 km : Arrivée



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse